

Séance du Conseil du 13 mars 2023

Extrait du registre des délibérations

Delibération n° 14/2023

AVENANT au Contrat Type de Reprise Option Filière Verre Barème F

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire d'Agglomération de la Riviera Française, dûment convoqué le sept mars deux mille vingt-trois s'est réuni dans la salle Grande Bretagne du Palais de l'Europe, 8 avenue Boyer à MENTON (06500), sous la présidence de M. Yves JUHEL, Président.

M. Florent CHAMPION a été nommé Secrétaire de Séance et procède à l'appel.

Etaient présents, pour les différentes communes :

<u>BEAUSOLEIL :</u>	M. Gérard SPINELLI, Mme Cindy GENOVESE excusée donne pouvoir à M. Edouard-Jean CURTET, M. Alain DUCRUET, excusé donne pouvoir à M. Gérard SPINELLI, Mme Eléonore PATERNOTTE, excusée donne pouvoir à Mme Danielle LISBONA, M. Nicolas SPINELLI, Mme Danielle LISBONA, M. Edouard-Jean CURTET (arrive à 17h42 avant le vote de l'affaire n°1), M. Stéphane MANFREDI
<u>BREIL-sur-ROYA :</u>	M. Sébastien OLHARAN
<u>LA BRIGUE :</u>	M. Daniel ALBERTI
<u>CASTELLAR :</u>	Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI (quitte la séance à 18h42 avant le vote de l'affaire n°30)
<u>CASTILLON :</u>	M. Olivier CHANTREAU
<u>FONTAN :</u>	M. Philippe OUDOT
<u>GORBIO :</u>	M. Paul COUFFET
<u>MENTON :</u>	M. Yves JUHEL, Mme Stéphanie JACQUOT, Mme Marinella GIARDINA, Mme Elodie ROBERT, excusée, M. Christian TUDES, M. Mathieu MESSINA, excusé donne pouvoir à Mme Sylviane ROYEAU, M. Patrice NOVELLI, Mme Sylviane ROYEAU, M. Jean-Claude ALARCON, Mme Isabelle ALMONTE excusée donne pouvoir à M. Jean-Claude ALARCON, M. Nicolas AMORETTI, excusé donne pouvoir à Mme Marinella GIARDINA, Mme Joanna GENOVESE, excusée donne pouvoir à M. Yves JUHEL, M. Florent CHAMPION, M. Anthony MALVAULT, excusé, Mme Sandra PAIRE, M. Cédric MONTEIRO, Mme Martine CASERIO, M. Daniel ALLAVENA, excusé
<u>MOULINET :</u>	M. Guy BONVALLET, excusé
<u>ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN :</u>	M. Patrick CESARI, Mme Solange BERNARD, M. Jean-Louis DEDIEU, Mme Patricia LORENZI, M. Christophe GLASSER, excusé donne pouvoir à Mme Solange BERNARD, Mme Véronique BATONNIER, M. Ghislain POULAIN, M. Guillaume CONTESSÉ, excusé donne pouvoir à M. Jean-Louis DEDIEU
<u>SAINTE AGNES :</u>	M. Albert FILIPPI
<u>SAORGE :</u>	Mme Brigitte BRESCE
<u>SOSPEL :</u>	M. Jean-Mario LORENZI, Mme Martine FERRERO
<u>TENDE :</u>	M. Jean-Pierre VASSALLO
<u>LA TURBIE :</u>	M. Jean-Jacques RAFFAELE, Mme Brigitte ALBERTINI, excusée donne pouvoir à M. Jean-Jacques RAFFAELE
<u>Date d'affichage :</u>	30 MARS 2023

Séance du 13 mars 2023

Délibération n° 14/2023

OBJET : AVENANT au Contrat Type de Reprise Option Filière Verre
Barème F

RAPPORTEUR : M. Gérard SPINELLI, Vice-Président

Vu l'arrêté ministériel du 21 décembre 2022 pour le renouvellement de l'agrément CITEO pour la filière Emballages pour l'année 2023,

Considérant la nécessité pour la CARF de signer des avenants de prolongation et de modification intégrant les nouvelles conditions de l'agrément CITEO pour la filière Emballages et notamment les emballages en verre,

Considérant que OI France SAS est le repreneur CITEO pour les emballages en verre,

Vu l'avis de la commission Elimination et Valorisation des Déchets du 17 février 2023,

Vu l'avis du bureau communautaire du 2 mars 2023,

Je vous demande de bien vouloir,

Autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant avec OI France SAS pour garantir la reprise des emballages en verre pour l'année 2023.

Le Conseil Communautaire
après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Florent CHAMPION

Le Président,

Yves JUHEL

